

# 2010



Bonne année

2010

n°21  
Janvier  
Février  
2010

# Sommaire

<b>Editorial</b> .....	P. 3
<b>Vivre à Sorgues</b> .....	P. 4,5,6&7
<ul style="list-style-type: none"><li>• Coup de pouce : aide à la lecture et à l'écriture</li><li>• Noël au multi-accueil</li><li>• Remise des prix des concours d'illuminations et de crèches</li><li>• Cérémonie des sportifs</li><li>• Passage du "camion des mots"</li><li>• Emploi-Formation : Objectif emploi et le Forum des métiers et de l'orientation</li><li>• Espérance Sorguaise : labellisation de l'école de football</li><li>• Nouvel emplacement du laboratoire d'analyses médicales</li><li>• Bientôt le recensement</li><li>• Remise du chèque du Téléthon</li><li>• Sécurité : installation du radar pédagogique, 3 policiers municipaux récompensés et passation de commandement chez les sapeurs-pompiers</li></ul>	
<b>Dossier</b> .....	P. 8,9,10&11
<ul style="list-style-type: none"><li>• Urbanisme et mixité sociale</li></ul>	
<b>Risques majeurs</b> .....	P. 12
<ul style="list-style-type: none"><li>• Sorgues, une gestion maîtrisée des risques majeurs : congrès des Maires et exercice grandeur nature avec la CAPL</li></ul>	
<b>Environnement</b> .....	P. 13&14
<ul style="list-style-type: none"><li>• Développement durable et transports</li><li>• Inauguration de la station d'épuration et de la plateforme de compostage du SITTEU</li></ul>	
<b>Libres propos</b> .....	P.15
<b>Agenda &amp; Avis</b> .....	P. 16

Directeur de la publication : Alain Milon  
Directrices de la rédaction : Mireille Vitale, Caroline Grelet-Joly

*Service communication*

Comité de rédaction : Mireille Vitale, Caroline Grelet-Joly, Elizabeth Livio, Delphine Guey  
Photographies : François Masvidal, Pascal Vasapoli  
Secrétariat : Christine Berenguer

Création : Autrement dit communication - Montage : Service Communication

Numéro tiré à 9000 exemplaires - Photogravure : Iroise - Imprimerie : Imprimerie de l'Ouvèze  
Dépôt légal à parution - Prochain numéro : Mars 2010

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Directeur de la publication.  
Ne pas jeter sur la voie publique



2010 s'ouvre à nous : Année nouvelle, nouvelle décennie.

Et à n'en pas douter cette période qui débute marquera un certain tournant dans la vie de nos sociétés.

Déjà les mutations amorcées les années précédentes commencent à trouver une traduction concrète dans notre quotidien.

Ainsi, la ville est elle en train de travailler à son prochain Plan Local d'Urbanisme. Ce PLU est un projet qui définit les priorités de la commune pour l'aménagement de son territoire et met en cohérence les objectifs d'habitat, de déplacements, d'équipements, d'emploi, de développement économique, d'environnement. Il devrait être adopté en 2011.

Parallèlement la ville s'est engagée dans une démarche d'agenda 21 qui, fondé sur la concertation, tend à définir les grands principes de l'organisation urbaine future.

La politique du logement poursuivie par la municipalité avec pour objectif de favoriser la mixité sociale, la réflexion menée actuellement sur la mise en place de transport urbain pour faciliter le déplacement et le désenclavement, autant de projets qui participeront à la définition de la ville de demain.

La gestion des risques pour laquelle nous avons été récompensés, l'entretien de nos espaces verts et la valorisation de notre cadre de vie pour lesquels nous avons été distingués s'inscrivent dans cette démarche globale.

Les constructions que nous réalisons, la crèche dans le quartier Chaffunes et le Pôle Culturel répondent également aux critères Haute Qualité Environnementale.

Mais par delà leur qualité de construction elles répondent aux exigences de développement durable dans le sens où elles offrent un service public de proximité dans un quartier quelque peu excentré, ou au contraire contribue à une redynamisation du centre ancien avec un développement culturel ouvert au plus grand nombre et une requalification de l'entrée de ville.

Cette prise de conscience collective et individuelle de notre interdépendance avec notre milieu me paraît constituer une avancée essentielle.

Après avoir longtemps perçu le monde d'une manière parcellaire et sectorisée, nous l'abordons désormais dans toute sa complexité et ses interactions.

Et nous le découvrons encore plus passionnant, encore plus enrichissant, encore plus exigeant.

Que cette conviction nous porte et nous fasse apprécier le monde dans lequel nous vivons, sans nostalgie démesurée ni illusions excessives.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous ainsi qu'à vos familles et ceux qui vous sont chers, une très belle et très heureuse année 2010.

Alain MILON,  
Sénateur de Vaucluse  
Maire de Sorgues

## Coup de Pouce : aide à l'écriture et à la lecture

Pilotée par le service Proximité et Cohésion, l'action « Coup de Pouce » a pour objectif de développer l'expression orale et stimuler l'apprentissage de la lecture. En début d'année, les enseignants identifient des élèves de CP connaissant de légères difficultés en lecture et écriture. Cette activité est encadrée par une animatrice formée par l'association pour favoriser l'égalité des chances à l'école et soutenue par un enseignant.



Pour sceller cet engagement, toutes ces personnes ont signé le 24 novembre dernier le contrat d'engagement « Coup de Pouce » en présence de Pascal Dupuy, adjoint délégué à la Proximité et Cohésion.



Pascal Dupuy et Sylvie Brignatz, conseillère pédagogique



Sorgues Magazine a rencontré une élève inscrite au club « Coup de Pouce » de Jean Jaurès, Sarah Bitaille, 6 ans.

**Sorgues Magazine :** Qu'apprends-tu du club « Coup de Pouce » ?

**Sarah Bitaille :** On apprend des mots nouveaux et on les lit.

**SM :** Quelles activités y fais-tu ?

**SB:** D'abord on goûte, ensuite on fait des jeux avec des mots.

**SM :** Qu'est-ce que tu préfères au club « Coup de Pouce » ?

**SB :** J'aime venir car il y a les copains mais aussi pour les jeux : le jeu du serpent avec les sons et la belle histoire que l'animatrice nous raconte avant de rentrer à la maison.

## Noël au Multi-Accueil

Toutes les conditions étaient réunies pour que la magie de Noël opère lors de la fête du multi-accueil le 17 décembre.

Chants provençaux di Galapian, marché de Noël mais surtout la venue du Père Noël qui a émerveillé les bambins et leurs parents.



Le Père Noël a tenu à être présent avec les enfants de la crèche

## Remise des prix des concours d'illuminations et de crèches

Durant le mois de décembre 2 concours étaient ouverts à tous les sorguais : celui des illuminations et celui des crèches.

Après le passage du jury venu apprécier la création des participants, l'heure est à la remise des prix.

Remise des prix du  
concours des illuminations et des crèches  
Lundi 25 janvier 2010 à 18h30  
Espace du Moulin

## Les sportifs à l'honneur

De nombreux clubs sportifs sorguais évoluent au niveau départemental, régional ou national. Ce dynamisme est salué lors d'une cérémonie : les Trophées aux lauréats sportifs. A cette occasion, les champions de la saison 2008/2009 seront récompensés.

L'association sportive méritante recevra le trophée Paul Pons. Alain Milon, Sénateur-Maire et Thierry Lagneau adjoint aux sports remettront à 2 bénévoles le trophée des personnalités méritantes du mouvement sportif.

Cérémonie des trophées  
Vendredi 29 janvier 2010  
18h30 – Salle des Fêtes



Le club de Basket dernier lauréat du trophée Paul Pons

## Le camion des mots

Depuis cinq ans, le Camion des mots sillonne les routes de France pour aller à la rencontre des enfants scolarisés du CE2 à la 3<sup>ème</sup> et leur faire découvrir les subtilités et le charme de la langue française.



Un "camion des mots" spécialement équipé

### Le camion des mots : les écoles ont répondu présent

Cette manifestation a suscité un grand intérêt auprès du corps enseignant : pas moins de 30 classes, soit environ 700 élèves, se sont inscrites pour y participer.

### Des moyens mis en place

Seule ville vaclusienne parmi les 120 villes-étapes de cette édition 2010, Sorgues fournit tous les moyens nécessaires au bon déroulement de cette manifestation : mise à disposition des cars pour se rendre sur le site, dotation pour le ou les gagnants du concours ...

### Une animation pédagogique de premier plan

Chaque classe participe à une animation pédagogique sur ordinateur. Par binôme, les élèves jouent avec la langue française, ses pièges, ses règles et son histoire.

A la fin de chaque session, un document est remis à l'enseignant faisant état des résultats de sa classe. Un concours est organisé entre les différentes classes sorguaises participantes.

### La semaine de la langue française

La semaine de la langue française organisée par le Ministère de la Culture et de la Communication coïncide avec le passage du Camion des mots à Sorgues. Placée sous le signe « des mots pour demain », elle invite ces classes à imaginer ce que seraient les mots désignant l'avenir.

La créativité est donc grandement sollicitée.

**Le Camion des mots**  
**Mercredi 3 matin,**  
**Jeudi 4 & vendredi 5 mars 2010**  
**8h30-16h30 : Place Charles de Gaulle**



## Objectif emploi

Forte du succès de la première édition "d'Objectif Emploi", la ville de Sorgues reconduit ce salon où plus de 600 demandeurs d'emploi s'étaient déplacés pour rencontrer les 21 entreprises ayant répondu présent.

### Implication de la municipalité

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) prévoit la mise en place d'actions dans le cadre de la thématique emploi, insertion et développement économique avec notamment la mise en réseau des employeurs et des demandeurs d'emploi.

Face à un contexte économique difficile, la journée "Objectif Emploi" tente d'apporter des solutions en mettant en relation les employeurs du bassin d'emploi, les partenaires accompagnant le public à l'emploi (*mission locale, pôle emploi, direction départementale de l'emploi et de la formation professionnelle...*) et les personnes en recherche d'emplois.

### Les entreprises sorguaises mobilisées

L'objectif pour cette année est de réunir une quarantaine d'employeurs. Ainsi, Pascal Dupuy adjoint délégué à la Proximité et Cohésion, a sollicité les entreprises sorguaises tous secteurs confondus afin qu'elles participent et soutiennent cette initiative. Les demandeurs d'emploi sont invités à venir munis d'un CV et de leur lettre de motivation afin de s'entretenir avec les entreprises et les institutionnels.



M. Dupuy au contact des entreprises sorguaises

**Objectif Emploi**  
**Jeudi 18 mars 2010**  
**9h-17h Salle des Fêtes**

## Forum des Métiers et de l'Orientation

Créé en 2001, le Forum des métiers de l'Orientation a pour objectif d'informer et de guider les élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> dans la construction de leur projet professionnel et dans le choix de la filière qui leur correspond.

Des professionnels viendront à la rencontre des collégiens pour leur faire part de leur expérience à travers 3 tables rondes : santé et social, informatique et multimédia, art et habitat.

**Forum des Métiers et de l'Orientation**  
**Vendredi 5 mars 2010**  
**Salle des Fêtes**  
**8h30-12h/13h30-16h**



Remise du diplôme attestant la labellisation de l'école de football

## Espérance sorguaise : labellisation de l'école de foot

Lors de la cérémonie de labellisation de l'école de football de l'Espérance, Raymond Crespin, son président, rappelait dans son discours : « *Nous ne pouvons rien sans y associer la ville de Sorgues, ses élus et son service des sports. Que pourrions-nous espérer sans les moyens financiers, humains et matériels mis à notre disposition* ».

### L'Espérance en chiffres

Ses statuts ont été déposés en 1923, ce qui en fait la plus ancienne association sportive de la ville. Elle compte 278 licenciés, toutes les catégories sont ouvertes aux garçons comme aux filles et 18 équipes sont engagées en compétition pour la saison 2009/2010.

### Pourquoi une labellisation ?

La labellisation concerne tous les clubs possédant des licenciés dans les catégories « débutants », « poussins » et « benjamins ». Sa mise en place vise essentiellement à valoriser l'école de foot. Après étude du dossier par la FFF, c'est la reconnaissance d'un travail et d'un engagement qui est octroyée, selon plusieurs critères : accueil et fidélisation des effectifs, encadrement, éducation, communication et comportement, pédagogie et qualité de l'enseignement.



Une grande fierté pour les jeunes footballeurs

## Recensement : du 21/01 au 27/02

L'enquête annuelle de recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Si vous êtes concernés, un agent recenseur, identifiable par une carte officielle, vous remettra des documents à remplir. Toutes vos réponses sont confidentielles.

**Pour tous renseignements :**

**04 90 39 71 00.**

Résultats sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).



## Remise du chèque du Téléthon

D'édition en édition, la mobilisation ne faiblit pas à Sorgues : chorale du personnel municipal, journée aquatique à la piscine municipale, baptêmes en 4x4, associations de quartiers, artisans et commerçants... Les actions ont permis de récolter des fonds. Le montant sera connu lors de la remise du chèque en présence du Sénateur-Maire et du représentant de l'AFM, lundi 11 janvier à 18h30, à l'Espace Regain.

## Nouvel emplacement du laboratoire d'analyses médicales

Implanté depuis plus de 30 ans rue Sévigné, le laboratoire a déménagé en septembre dans les locaux de l'ancienne BNP. Il offre aujourd'hui une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



Le laboratoire, désormais situé rue du Pontillac



### Installation d'un radar pédagogique

Dans le cadre de son action en matière de sécurité routière, la municipalité se dote d'un radar pédagogique.

Vendredi 4 décembre, Alain Milon, Marc Chastel, adjoint à la sécurité, Sylvain Conti représentant des riverains, la police municipale et la gendarmerie ont inauguré cet équipement installé sur la route de Châteauneuf-du-Pape.

Sur cet axe, la vitesse limitée à 50km/h est rarement respectée, il était donc nécessaire de sensibiliser les automobilistes.

Comme son nom l'indique le radar pédagogique est purement préventif et a pour objectif d'inciter les automobilistes à lever le pied sans qu'il y ait pour autant une sanction (amende, perte de points...). Comme l'indique M. Chastel, Adjoint à la Sécurité, « Il s'agit de faire prendre conscience aux automobilistes des bons comportements à adopter au volant. Quand ils s'aperçoivent qu'ils dépassent la vitesse autorisée, ils ralentissent d'eux-même ».

### 3 policiers municipaux récompensés

Lundi 7 décembre une cérémonie était organisée en l'honneur de 3 policiers municipaux.



Remise des distinctions par le Sénateur Maire, Alain Milon et Marc Chastel, adjoint à la sécurité

### Rappel des faits

Vendredi 25 septembre alors qu'ils étaient en patrouille trois policiers municipaux, Mathilde Conti, Eric Duzanski et Davy Reboul ont fait preuve d'un grand sang-froid.

Ils ont réussi à immobiliser un véhicule roulant à contre-sens sur la voie rapide CD 942 en direction de Carpentras.

Pour saluer cet acte de courage, le Sénateur-Maire Alain Milon et son adjoint à la sécurité ont tenu à féliciter les trois gardiens pour leur action qui a certainement permis d'éviter un drame de la circulation. En gage de reconnaissance un diplôme leur a été remis.

### Passation de commandement chez les Sapeurs Pompiers



Passation de commandement entre Sébastien Deroche (à gauche) et Fabien Pailloux

Chaque année la corporation des sapeurs pompiers célèbre leur patronne : Sainte Barbe. Cette fête est souvent associée à un défilé, une revue d'effectif ou à un évènement majeur.

Ainsi, une cérémonie a été organisée en l'honneur de la passation de commandement : Sébastien Deroche en poste à Sorgues depuis juin 2006, cède la place à Fabien Pailloux.

Originaire de Lyon, il était depuis 2007 chef de service de la gestion administrative des personnels au sein de la caserne des sapeurs pompiers d'Avignon et du SDIS de Vaucluse.

Bienvenue à Sorgues.



Dernière revue d'effectif à Sorgues pour le capitaine Deroche



Le respect des législations récentes (Plan Local d'Urbanisme, loi Solidarité et Renouveau Urbain...) tend à modifier la physionomie des villes. Pour autant, cela permettra à terme une urbanisation réfléchie répondant aux besoins des citoyens tout en préservant leur environnement et leur cadre de vie.

*L'instauration du PLU, ouvre la voie à une urbanisation réfléchie*

## Urbanisme

*Si en 1947 un jeune géographe publiait un ouvrage intitulé « Paris et le désert français », le paysage français a depuis beaucoup changé.*

*L'urbanisation est allée grandissante, la population en ville toujours plus nombreuse. Dès lors les besoins en matière de logements, de déplacements, d'occupation de l'espace ont également beaucoup évolué.*

*Les politiques publiques ont pris en considération ces évolutions et proposer des mesures d'aménagement du territoire. Dernière loi en date, la loi de Solidarité et Renouveau Urbain, dite loi SRU votée en 2000.*

*Le PLU est un projet qui définit les priorités de la commune pour l'aménagement de son territoire et met en cohérence les différents objectifs (habitat, déplacements, équipements, l'emploi, développement économique, environnement, etc...)*

*Il doit être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale.*

Par délibération du Conseil Municipal du 30 juin 2008, la ville s'est engagée dans l'élaboration du PLU.

### Une démarche du projet en 3 temps :

- phase 1 : le diagnostic qui correspond à une photographie dynamique du territoire, de mai 2009 à janvier 2010
- phase 2 : la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (ou PADD) à partir de février 2010
- phase 3 : le PLU : son approbation est prévue pour fin 2011

### Cette loi s'articule autour de 3 axes :

- ◆ des politiques urbaines et cohérentes
- ◆ une politique des déplacements au service du développement durable
- ◆ une ville plus solidaire

Votée il y a 10 ans, sa mise en œuvre s'effectue progressivement eu égard à l'ampleur des domaines concernés : urbanisme, logement, transport ...

Depuis 2004, la ville de Sorgues siège au Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon, présidé jusqu'en septembre dernier par Alain Milon. Cet organisme a en charge l'élaboration du schéma de cohérence territoriale.

Ce schéma prend en compte l'ensemble des politiques menées : urbanisme, logement, déplacement.

Au niveau de la commune, le plan local d'urbanisme remplace les POS.



*Son emplacement privilégié fait de Sorgues une ville attractive*

## Chaque phase fait l'objet de concertation

Ainsi, 3 ateliers de réflexion associant élus, personnes publiques et associations ont été constitués.

Pour chaque atelier, il convenait de définir clairement les enjeux et de fixer les objectifs prioritaires afin de définir des pistes d'amélioration.

### Atelier 1 : Qualité urbaine et paysagère des zones d'activités et entrées de ville

*Exemple de pistes* : compléter les dessertes

*A travailler* : réglementer la publicité, requalifier les espaces publics ...

### Atelier 2 : Paysages et risques : une gestion intégrée des espaces non bâtis

**A** - Des enjeux de préservation :

- ◆ préserver des espaces naturels et agricoles, fixer les limites à l'urbanisation
- ◆ valoriser les paysages
- ◆ donner une utilité à des zones à risques

*Exemple* : espaces verts de « respiration »

**B** - Des enjeux de qualification paysagère :

- ◆ améliorer l'esthétique des accès
- ◆ renforcer la qualité du cadre de vie

### Atelier 3 : Analyse des formes urbaines et des densités sur le territoire

#### Constat :

En 40 ans le nombre de logements a presque doublé.

56, 1 % du logement est du logement individuel,

48 % des sorguais sont locataires,

49 % des sorguais sont propriétaires,

3% autre

18 % des résidences principales sont des logements sociaux.

La construction de logements a connu un essor très important depuis la fin des années 1990 :

- ◆ 61,6 logements / an entre 1990 et 2000
- ◆ 120, 9 logements / an entre 2000 et 2007

Il convient de réfléchir pour organiser l'accueil des populations nouvelles en terme quantitatif et qualitatif et limiter un trop grand éparpillement pour optimiser les capacités d'accueil.

**Le diagnostic étant réalisé, il convient désormais de définir les orientations en intégrant les enjeux : c'est l'objet de la phase 2 qui débutera en février prochain.**

*Exemple de programme pour favoriser l'accès à la propriété : les "Maisons à vivre aujourd'hui"*

## E n t r e t i e n



Jacques Grau,  
adjoint délégué  
à l'aménagement urbain

**Sorgues Magazine** : Quelles sont les ambitions du PLU ?  
A quels besoins doit-il répondre ?

**Jacques Grau** : *Le PLU va définir pour les 10 prochaines années les orientations sur l'organisation et le développement futur de la commune en tenant compte des besoins en terme de logement, de développement économique et de cadre de vie.*

**SM** : Comment le PLU va-t-il répondre au développement durable ?

**JG** : *Le PLU, qui va se dérouler conjointement avec la mise en place de l'agenda 21, devra traduire concrètement les enjeux du développement durable en incluant dans sa réalisation : les transports propres, la mise en valeur des espaces naturels, la préservation de l'agriculture, les évolutions en matière d'énergies renouvelables et la prise en compte des risques majeurs.*

**SM** : Quel autre projet relatif à l'accès à la propriété la ville de Sorgues souhaite-t-elle mettre en place ?

**JG** : *La commune souhaite favoriser l'accès à la propriété par l'intermédiaire du Pass-Foncier. Ce dispositif communal peut, outre la subvention, permettre aux ménages de bénéficier de prêts aidés. Cette démarche vise à favoriser un véritable parcours résidentiel en offrant la possibilité aux locataires de logements sociaux, d'accéder à la propriété.*





M. Benquigui, tout nouveau propriétaire, d'une « Maison à vivre aujourd'hui » entouré de MM. Milon et Gontard

## Logement et mixité sociale

*Très attachée à développer une politique de l'habitat équilibrée et répondant aux besoins d'une population croissante, la municipalité, sous l'impulsion de son maire, s'est investie dans de nombreux programmes.*

*En effet, aujourd'hui 74% des ménages sorguais répondent aux critères d'accès au logement locatif aidé. Il est donc légitime et nécessaire que parallèlement à des programmes de constructions privées, la ville soutienne la construction de logements sociaux d'autant que la loi SRU oblige les communes de plus de 3 500 habitants à disposer de 20% de logements sociaux.*

### Une politique du logement sociale

Cette volonté politique s'exprime à travers différents programmes de qualité avec des bailleurs sociaux.

#### Projets de construction de logements aboutis et en cours soumis à enquêtes publiques

- ◆ Résidence de l'Oliveraie : 30 logements sociaux construits.
- ◆ Résidences La mésange et Le Colibri : 58 logements sociaux construits.
- ◆ Ouverture à l'urbanisation de « La Poincarde », d'une superficie de 3,5ha. Un programme d'habitat orienté sur l'intégration urbaine et la mixité sociale avec notamment la présence de la ferme à réhabiliter et à convertir en habitation.
- ◆ Route de Châteauneuf du Pape : Projet de construction de 35 maisons individuelles groupées.
- ◆ Programme urbain les Islettes : Projet de 80 logements dont 10 sociaux.
- ◆ Chemin du Grand Coulet : Extension du foyer AVEAT
- ◆ Requalification de la friche industrielle David et Foillard en zone urbaine à vocation résidentielle.
- ◆ Projet de construction d'habitat mixte (enquête en cours).

### Aide à l'accession sociale à la propriété

La ville est la seule du département à s'être investie dans le programme des maisons à vivre aujourd'hui dont la livraison a eu lieu pour Noël.

#### Maison à vivre aujourd'hui : remise des clés

Alain Milon Sénateur-Maire et Michel Gontard, Président d'Axédia, ont remis les clés de ces maisons aux 13 nouveaux et heureux propriétaires marquant ainsi la dernière étape des « Maisons à vivre aujourd'hui ».

Pour ces familles, les fêtes de fin d'année ont eu sans doute une grande symbolique : celle d'une nouvelle vie « chez soi ».



Rencontre avec J.P. Massot architecte des "Maisons à vivre aujourd'hui".

**Sorgues Magazine :** Quelle fut l'originalité de ce projet ?

**J.P. Massot :** Dès le début nous avons un cahier des charges bien spécifique : donner le plus de confort à ces maisons avec un budget serré. Nous avons optimisé tous les critères : économie

d'énergie, matériaux... Tous les partenaires ont joué le jeu et sans la cession du terrain à l'euro symbolique par la municipalité, cela aurait été difficile.

**SM :** Avez-vous rencontré des difficultés dans la faisabilité de ces constructions ?

**J.P.M :** Comme pour tous les chantiers il faut tenir les délais. Cela avait d'autant plus d'importance car les « Maisons à vivre aujourd'hui » sont les premières construites en Vaucluse.

## Adoption du Pass Foncier

Par délibération du conseil municipal du 22 octobre 2009, la commune s'est engagée dans le dispositif du Pass Foncier pour garantir une bonne diversité de l'offre de logements. Ainsi la ville consacra 108 000 € par an au Pass Foncier soit 540 000 € sur 5 ans.

### Les bénéficiaires du PASS FONCIER doivent respecter simultanément 3 conditions légales :

- Etre primo accédant de la résidence principale
- Disposer de ressources inférieures aux plafonds PSLA
- Etre bénéficiaire d'une subvention attribuée par la collectivité locale

### La commune a fixé des conditions supplémentaires :

- Disposer d'un apport de 2 000€ (*hors aide de la collectivité locale*)
- Etre locataire d'un logement social appartenant à : Vaucluse Logement, Mistral Habitat, l'OPHLM de la ville d'Avignon, le Nouveau Logis Provençal et la SEM de la ville de Sorgues
- Les opérations doivent être localisées à Sorgues.

### Le montant de l'aide de la commune sera de 3 000 € à 4 000€, selon la composition des ménages :

- Pour les ménages composés de 3 personnes maximum : 3 000 €
  - Pour les ménages composés de 4 personnes minimum : 4 000€
- L'aide sera versée directement par la commune au bénéficiaire.

## Un partenaire, le CIL PROVENCE

Le CIL Provence est l'organisme collecteur du 1% logement. Il est partenaire de la ville de Sorgues pour la mise en œuvre du dispositif. Les personnes intéressées par le dispositif du Pass-Foncier doivent s'adresser à l'ADIL. Une fois le projet d'accession identifié, le CIL Provence devient l'interlocuteur principal.

### CIL Provence

3 rue Martin Luther King BP 50996  
84095 AVIGNON Cedex 9  
Tel : 04 90 13 14 12 ou 04 90 13 14 28

## La concertation

Soucieuse d'un développement harmonieux de l'habitat sur son territoire, la municipalité s'attache aussi à agir en concertation avec les riverains d'opérations de construction. Elle respecte autant que possible les observations et suggestions qui permettent d'améliorer les projets sans remettre en cause les fondements de sa politique en matière de logements.

### Deux exemples significatifs

L'ouverture à l'urbanisation de la zone des Islettes pour la réalisation d'habitats mixtes sur des terrains agricoles aujourd'hui inexploités et de la friche industrielle David et Foillard.

### Les Islettes

Après la présentation du projet le 5 mars 2009 lors d'une réunion publique, une enquête publique a suivi (31 août-1<sup>er</sup> octobre 2009). Pour répondre au registre de concertation et aux doléances des riverains, le projet initial a été modifié : l'accès au programme d'habitat s'effectuera à partir de la route de Vedène via une desserte réalisée par les services de la CCPRO. Un écran végétal sera préservé ou créé entre les lotissements existants ("Les Jardins de la Fontaine" et "Les Maraîchers") et ce nouveau projet.

## Friche industrielle David et Foillard

Le projet pressenti sur l'ancienne friche industrielle David et Foillard a été présenté lors d'une réunion publique le 6 octobre dernier. Une partie des remarques faites sera intégrée dans le projet que l'architecte modifie actuellement. Une fois élaboré, il fera l'objet d'une nouvelle présentation publique.

## Soutien au logement jeune : lancement des travaux de la résidence « Le Corail »



De nombreuses personnalités présentes pour le lancement des travaux

Les problématiques de logement auxquelles sont confrontés les jeunes rendent nécessaire la recherche de solutions alternatives. Les demandes sont nombreuses et les offres insuffisantes (55% des 18-26 ans vivent chez leurs parents). Partant de ce constat, Alain Milon et l'association DÉCLIC proposent de réhabiliter l'ancien bar/hôtel de la gare afin de le transformer en logements pour une population jeune en situation de recherche d'emploi, en mobilité professionnelle nécessitant un hébergement temporaire ou en reprise d'emploi.

### Un projet partagé

Afin de répondre à ce besoin, la municipalité s'est investie dans ce projet. La faisabilité de l'opération a nécessité plusieurs démarches : convention avec la SEM de Sorgues, partenariats auprès des bailleurs sociaux, de la CAF, de la Fondation Abbé Pierre et de la Fondation de France, de l'Etat, de la Région et de la ville de Sorgues. La commune a alloué une subvention de 22 500€ pour la réalisation des travaux. Une aide qui permettra de maintenir des loyers sociaux pour ces habitations.

### Réhabilitation de l'hôtel de la Gare

Vacant depuis de nombreuses années, l'hôtel de la Gare bénéficie d'un emplacement idéal : proche du centre-ville, des commerces et de la gare afin de faciliter la mobilité pour un accès à l'emploi ou à la formation.

10 logements (T1, T2 et 1 T3) sur les 3 niveaux que compte le bâtiment, vont être créés.

Lundi 14 décembre, Alain Milon, les membres du conseil municipal et Dominique Laroche, Président de l'association ont annoncé le lancement des travaux.

La résidence pour jeunes baptisée « Le Corail » devrait accueillir ses premiers résidents dans une dizaine de mois.

## Sorgues, une gestion maîtrisée des risques majeurs

Congrès des Maires : Alain Milon évoque la prévention des risques majeurs



Dans le cadre du dernier congrès des Maires de France se déroulant à Paris, le 19 novembre, un atelier était consacré au « maire face aux catastrophes naturelles ».

### Une référence en matière de prévention des risques

A cette occasion, Alain Milon a fait part de son expérience face aux risques majeurs et a présenté le Plan Communal de Sauvegarde élaboré par la ville.

Déjà récompensé par le Pavillon Orange, la municipalité figure parmi les communes françaises qui ont mis en œuvre une réelle politique de prévention des risques.

De nombreuses actions ont pour objectif de préparer les autorités et les administrés en cas de survenance de tels risques : mise en place d'un système d'alerte téléphonique, participations aux exercices PPI (Plan Particulier d'Intervention) de la CAPL et d'Eurengo, publication du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs).

### Exercice SEVESO : mise en pratique du PPI

Mardi 1<sup>er</sup> décembre, la Coopérative Agricole Provence Languedoc (CAPL) a procédé à une simulation de situation de crise.

#### Simulation grandeur nature

Dans le cadre du programme d'exercice annuel de sécurité civile, la Préfecture organise ce type de simulation dans les établissements classés SEVESO (seuil haut) tels que la CAPL. Cet exercice permet d'évaluer la coordination des intervenants impliqués et de s'assurer du bon fonctionnement de l'alerte à la population.

La Préfecture met en place son Plan Particulier d'Intervention (PPI). Ce plan est activé en vue de la protection des populations, des biens et de l'environnement, pour faire face aux risques particuliers liés à l'existence ou au fonctionnement d'ouvrages ou d'installations présentant des risques. Très rapidement, les services concernés ont simulé des interventions en définissant virtuellement les mesures à prendre.

### Retour sur expérience

La pratique du retour sur expérience constitue avant tout une démarche professionnelle méthodique qui permet au gestionnaire d'événements de sécurité civile et à ses partenaires d'apprendre, de renforcer les liens entre les acteurs et d'identifier des pistes de progrès possibles pour les futures gestions de crises. Le retour d'expérience participe à l'amélioration de l'efficacité de la prévention et de la maîtrise des risques ainsi qu'à limiter l'ampleur des crises.

### E n t r e t i e n



Rencontre avec Samuel Glairon-Rappaz, chef du service interministériel de défense et de protection civiles à la Préfecture de Vaucluse

**Sorgues Magazine :** Dans le cadre du programme d'exercice annuel de sécurité civile, la Préfecture a organisé une simulation de situation de crise à la CAPL : quelles sont les formalités de cet exercice ?

**Samuel Glairon-Rappaz :** La préfecture est tenue d'organiser des exercices de sécurité civile pour les établissements classés SEVESO. Il s'agit d'une obligation réglementaire et le Plan Particulier d'Intervention (PPI) de la CAPL n'avait jamais été testé. Pour mettre en place cet exercice tous les acteurs de la sécurité civile ont effectué un travail bien en amont : définition du scénario, établissement du chronogramme de l'exercice et des points de bouclage.

**SM :** Selon vous comment s'est déroulé cet exercice ?

**SGR :** Cet exercice s'est avéré très concluant. La ville de Sorgues s'est impliquée avec la mise en place d'un poste de commandement communal. De plus, elle a su prévenir et impliquer la population : l'école Gérard Philipe était située dans le périmètre de confinement. Le plan communal de sauvegarde (PCS) a pleinement joué son rôle. Cet exercice permet également à tous les acteurs (Préfecture, Ville, Pompiers, DDEA...) de se connaître et de travailler ensemble.

**SM :** De par votre fonction, quel regard portez-vous sur le PCS de Sorgues ?

**SGR :** Sorgues a une réelle culture de sécurité civile car elle est confrontée à plusieurs catégories de risques majeurs (technologique, inondation, feu de forêt...). Son PCS est l'un des meilleurs du département et pour les services de la Préfecture c'est d'un atout de travailler avec des interlocuteurs entraînés et organisés.



**Outre les accords politiques et les traités internationaux, chaque institution, entreprise, citoyen doit prendre conscience du rôle qu'il peut jouer à son échelle pour préserver l'environnement et au-delà son cadre de vie et les ressources de son territoire.**

**Concomitamment au PLU, la ville s'est officiellement engagée dans l'élaboration d'un agenda 21. Les deux procédures seront conduites transversalement.**

**La volonté municipale est de faire du développement durable, avec la participation de tous, le principe fondateur de son organisation et de son développement futur.**



La crèche "les Oiselets" : exemple de ce qu'une commune peut faire en matière d'éco-construction

### Une municipalité mobilisée, des élus impliqués

En matière de constructions, Sorgues est déjà à l'origine d'un certain nombre d'actions significatives : construction de bâtiments aux normes HQE (crèche "les Oiselets" labellisée bâtiment remarquable), installation de panneaux solaire (école du parc), Pôle culturel (toit végétalisé, choix architecturaux privilégiant la lumière naturelle) ...

Les services municipaux travaillent pour faire de Sorgues une administration éco-responsable : mise en place de la dématérialisation des procédures (diminution de la consommation de papier), tri sélectif des déchets, économies d'énergie...

Au cours de l'année 2010, cette démarche sera poursuivie et intensifiée avec l'instauration de nouveaux projets parmi lesquels le transport urbain et la concertation.

Thierry Lagneau, adjoint délégué au développement durable fait le point sur ces actions.



**Sorgues Magazine** : vous entamez la phase de diagnostic de l'Agenda 21 tout en poursuivant les actions déjà engagées et les réflexions sur les questions relatives au développement durable. Dans ce cadre là, pouvez-vous nous dire où en est le projet de transport urbain ?

**Thierry Lagneau** : Initiée à la fin du mandat précédent, la mise en place d'un

transport collectif interne à la commune constitue un enjeu important qui nécessite de prendre en compte plusieurs paramètres. Avec Véronique Savajano, en charge de la délégation aux transports, nous avons souhaité évaluer le besoin en la matière. Si nombre de sorguaises et de sorguais expriment régulièrement leur attente, nous avons sollicité au travers d'une enquête les collégiens et leurs familles pour quantifier de manière plus précise ce besoin. Cette initiative nous permet déjà d'assurer la mise en place d'un transport collectif d'un volant non négligeable de voyageurs.

Outre cet aspect déterminant dans la réalisation d'un réseau de transports collectifs, il convient de répondre aux questions propres d'organisation : ainsi, le transport étant une compétence du Conseil Général, il faut définir si nous demandons au Département de partager cette compétence avec lui ou si nous décidons d'instaurer un Périmètre de Transport Urbain qui nous rendrait seul compétent. D'autre part, le mode d'exploitation futur doit être tranché ; plusieurs scénari sont envisageables : une régie de transport, un marché public ou une délégation de service public. Enfin, le type de véhicules représente une autre étape qu'il faudra également traiter.



Pour toutes ces questions, nous avons jugé utile de nous adjoindre les services d'un bureau d'études qui a examiné l'ensemble de ces sujets, a établi des propositions y compris sur les trajets et leur fréquence. Avec Véronique Savajano et à la demande du Maire, nous prévoyons une mise en place de ce réseau en septembre 2010.

**SM** : Comme cela sera le cas pour le PLU, des rencontres seront organisées entre élus et population : quels thèmes seront abordés ?

**TL** : Cette démarche de concertation est essentielle dans le cadre de l'élaboration de l'agenda 21 ; il s'agit pour nous de situer les attentes de nos concitoyens sur tous les thèmes où le développement durable apparaît comme central : l'environnement, les solidarités entre quartiers, entre générations, les modes de transport, l'économie, l'emploi, seront notamment les sujets qui feront débat. Ces rencontres doivent aussi nous aider à élaborer l'agenda 21 dans son volet propositions. Il nous paraît essentiel que non seulement le diagnostic soit partagé mais que les objectifs que nous retiendrons soient pour l'essentiel portés par nos concitoyens. C'est ensemble que nous allons construire cet agenda 21.



## Inauguration de la station d'épuration et de la plateforme de compostage du SITTEU

Le Syndicat Intercommunal de Transport et Traitement des Eaux Usées (SITTEU) a été créé dans l'objectif de doter Sorgues, Entraigues, Vedène et Saint-Saturnin des infrastructures nécessaires aux transports et au traitement de l'ensemble de leurs effluents.

La première phase d'agrandissement entreprise en 1991 avait porté la capacité de 40 000 EH (équivalents habitants). La deuxième phase débutée en 2007 permet aujourd'hui de traiter 63 000 EH dans une station d'épuration moderne et fiable qui pourra répondre aux besoins épuratoires jusqu'à l'horizon 2020.

### 8 000 tonnes de boues traitées par an

L'ensemble du service assainissement est composé de six postes de relèvement, une quinzaine de kilomètres de réseaux, la station d'épuration et une unité de compostage d'une capacité de 8 000 tonnes de boues traitées par an. Vendredi 20 novembre dernier, Alain Milon Sénateur-Maire, Joël Guin Maire de Vedène et Gérard Gérent Président du SITTEU ont coupé la ruban inaugural et procédé à une visite explicative du site.

L'accent a été mis sur la plateforme de compostage qui permet de traiter la boue mélangée avec les déchets verts broyés, pour la

fabrication du compost. Ce procédé réduit à la fois les transports et les nuisances olfactives tout en revalorisant le produit.

### Fonctionnement de l'unité de compostage

Le procédé de compostage utilisé est celui de l'aération forcée. Il permet de stabiliser le produit après maturation et d'obtenir un compost hygiénisé. Cette solution a l'avantage d'être plus rapide, de nécessiter moins de place et de manutention qu'un procédé classique.

Grâce à l'aspiration forcée, les effluents sont captés à la source et les nuisances olfactives sont nettement réduites. La phase de mélange ainsi que la répartition du produit s'effectuent de manière automatique, avec la mise en place d'une mélangeuse et des tapis répartiteurs. Cette technique minimise le transport et la manipulation des bases brutes par le personnel et contribue à l'amélioration des conditions d'exploitation.

### Financements :

#### Unité de compostage

Agence de l'eau : 1 770 077 €

ADEME : 315 219 €

Conseil Général : 167 000 €

Région : 120 000 €

Total Opération : 3 590 296 €

#### Station d'épuration :

Agence de l'eau : 2 051 500 €

Conseil Général : 154 000 €

Région : 820 590 €

Autofinancement SITTEU : 2 473 910 €

♦ Total Opération : 5 500 000 €



Augmentation de la capacité de la station d'épuration, unité de compostage : des équipements pour répondre aux besoins épuratoires

## «Ensemble pour faire gagner Sorgues»

Dans les situations de crise, deux attitudes sont possibles : il y a ceux qui essaient d'apporter des solutions concrètes, de faire des propositions et d'agir.

C'est la position que les élus de la majorité ont choisi, conscients des écueils mais mus par une volonté farouche.

Et puis il y a ceux qui hurlent avec les loups, qui vous présentent leurs vœux avec ironie et mépris.

Ceux sont les même d'ailleurs qui depuis deux ans qu'ils sont élus n'ont jamais fait de propositions constructives, qui se retranchent derrière la procédure pointilleuse, qui maîtrisent à la perfection « il y a qu'à ... », « faut qu'on ... ».

Si l'existence de l'opposition est nécessaire parce que garante du fonctionnement démocratique de nos institutions, si la confrontation sur les projets et des modèles de société peut être enrichissante, la critique systématique sans alternative est aussi navrante que stérile.

## «Ensemble changeons Sorgues»

Qu'est-ce qui motive celui qui s'engage en politique ?

Des convictions ? Alors sa philosophie politique est connue, clairement explicite et ses actes sont conformes à ce qu'il défend ou vote.

Un parcours personnel en politique ? Alors son intérêt prime sur ses convictions, ses actes sont guidés par une préoccupation électoraliste, voire une séduction basée sur la forme plus que sur le fond. L'incohérence peut mener par exemple à soutenir (voire voter) un texte de Loi et exprimer en même temps son inquiétude, sa réticence quant à son contenu .

Nous espérons que les fêtes de fin d'année se sont bien déroulées pour chacun d'entre vous.

Malgré la noirceur actuelle : un pouvoir d'achat en berne, un mépris pour le travail, un chômage en hausse, un endettement record, des taxes plus nombreuses, une augmentation de la délinquance, un accroissement sans précédent de la pauvreté ...

## «Pour Sorgues, la gauche debout»

Bonne et heureuse année à tous. En décembre, la ville a décidé de signer une convention avec la Maison médicale d'Avignon, l'objectif étant de garantir aux Sorguais l'accès à des gardes médicales. De fait, cela signifie qu'il n'y aura plus de gardes médicales sur Sorgues, les patients devront se déplacer sur Avignon pour voir un médecin. Certes, l'organisation des gardes actuelles ne se fait pas sans difficultés du fait du vieillissement des médecins. Et nous sommes bien conscients que leurs emplois du temps est particulièrement bien chargés, souvent au détriment de leur vie familiale. Ces faits doivent être pris en compte. Parmi les raisons susceptibles d'expliquer ces difficultés, l'instauration en 1971 du « Numerus Clausus » dont l'objectif est de limiter le nombre d'étudiants en médecine. Les conséquences sont connues, le vieillissement des médecins et la diminution du nombre de médecins généralistes. Autre problème, la volonté affichée par l'état de réduire les dépenses de

En cette période de vœux, oserais-je formuler le vœu suivant : que nos conseils municipaux s'enrichissent de réflexions pertinentes formulées par les représentants de « Ensemble changeons Sorgues ».

Je sais bien, c'est utopique et c'est une période vœu ....

« Il faut créer le bonheur pour protester contre l'univers du malheur. » écrivait Albert Camus.

Je ne peux qu'inciter chacun à méditer cette phrase et à s'efforcer de la mettre en application.

Alain Milon

bref, tout l'inverse du « travailler plus pour gagner plus » nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année en espérant qu'elle soit moins dure que les deux dernières.

Françoise Bureau-Loubry  
Vincent Jullien

elus.ecs@orange.fr  
<http://www.ensemblechangeonssorgues.com>

santé tout en refusant d'engager le débat sur la réforme du financement de la sécurité sociale. Cette politique conduit à supprimer des maternités ou des services dans les hôpitaux dit « non rentables ». De même pour les Maisons médicales, certes très utiles, mais qui sont essentiellement créées sur les villes principales des agglomérations à l'exception des zones rurales. Plus de souplesse aurait sans doute permis de mettre en place comme nous l'avons suggéré, une Maison médicale sur Sorgues en partenariat avec deux ou trois villes voisines. Si la question du coût est importante (sachant que la ville à attribué une subvention de 20 000 € à la Maison médicale d'Avignon) combien coutera les taxis et ambulances dont on nous dit qu'ils seraient pris en charge par la sécu pour les personnes ne pouvant se déplacer par leur propre moyen sur Avignon ?

Vivian POINT- Aimée NANIA VALENTI - Elus PCF  
[www.poursorgueslagauchedebout.com/](http://www.poursorgueslagauchedebout.com/)

## Agenda des manifestations municipales et associatives

- Mercredis 20 janvier, 3 et 17 février, 3 mars

### Cinéval

Proposé par la MJEP

18h projection enfants

20h30 projection adultes

MJEP

Tarifs : 3,50€ jusqu'à 16 ans,

5€ adultes

- Mercredi 20 janvier

### Peuples et Images du Monde

Proposé par le CCAM

L'Afrique du Sud

17h et 20h30 Espace Regain

Hôtel de Ville

Entrée libre

- Dimanche 24 janvier

### 7<sup>ème</sup> rencontre des collectionneurs

Proposée par Pont de Sorgo Philatélie

9h-19h Salle des Fêtes

Entrée libre

- Lundi 25 janvier

### Remise des prix concours crèches et illuminations

18h30 Espace du Moulin

- Mercredi 27 janvier

### Cérémonie des Parasols d'Or

18h salle des Fêtes

- Jeudi 28 janvier

### Conseil Municipal

18h30 Salle du Conseil Municipal

- Vendredi 29 janvier

### Cérémonie des Trophées Lauréats Sportifs

18h Salle des Fêtes

- Dimanche 31 janvier

### Concert a cappella

Proposé par la chorale Amista

16h Eglise de Sorgues

- Mercredi 3 février

### Don de sang

15h-19h30 Salle Polyvalente

- Mercredi 24 février

### Peuples et Images du Monde

Proposé par le CCAM

La Norvège

17h et 20h30 Espace Regain

Hôtel de Ville

Entrée libre

- Du lundi 8 au vendredi 12 mars

### Exposition sur le costume provençal

Proposée par les Enfants de l'Ouvèze

8h-18h Salle Polyvalente du Centre

administratif

Entrée libre

- Vendredi 5 mars

### Forum des Métiers et de l'Orientation

Salle des Fêtes

- Du 8 au 13 mars

### Exposition sur le costume provençal

Proposée par les Enfants de l'Ouvèze

8h-18h Salle polyvalente

- Mardi 9 et jeudi 11 mars

### Concerts de l'école de musique

19h Espace Regain Hôtel de Ville

Entrée libre

- Du 12 au 19 mars

### Exposition sur la Résistance

Proposée par les ACPG

8h-12h et 14h-18h Salle polyvalente

Entrée Libre

- Jeudi 18 mars

### Objectif Emploi

9h-17h Salle des Fêtes

Entrée Libre

## Avis du 26 octobre au 20 décembre 2009

### • Naissances

Alice Calimar, Nohëila Marboh, Alan Poquet, Chiara Valadier, Johanna Chiappa, Killian Tessier, Emmanuelle Morand, Thomas Gregorowicz, Nathan Bertrand, Jallal Harrat, Dorian Ceccaroli, Safwan El Yaagoubi, Constance Parisien, Océana D'Hooge- -Martin, Emma Bonazza, Lola Franceschi, Kais Harrat, Livio Cesario, Lorick Faure - - Pascal, Rayane Aankour, Enes Türkmen, Axel Mettefeu



### • Mariages

Ali El Aissoui et Isabelle Alves, Karim Marzouk et Smahan Agnass, Mohammed El Ayadi et Khadija El Ayadi

### • Décès

Marcel Mestre 84 ans, Aimée Lacanau née Perrin 73 ans, Véronique Guirand née Sanchez 40 ans, Jean-François Pointet-Ogier 43 ans, Lucien Mure 84 ans, Simmone Ségura née Vidal 81 ans, Juan Campos Caceres 80 ans, Christophe Molina 91 ans, Fanny Ségura née Garcia 87 ans,

Graham Lewis 93 ans, Jacques Orcet 85 ans, Abdelkader Belmaaziz 68 ans, Jean-Pierre Hugard 59 ans, Huguette Mus 71 ans, Giuseppina Emerilli née Patralia 88 ans, Jacki Galy 74 ans, Ioannis Paretzoglou 53 ans, El, Achouria Aoun 66 ans, Arlette Suber née Lavigne 70 ans, Colette Dufays 89 ans, Hélène Sené née Tardivel 87 ans.